

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Une nouvelle association interpelle les autorités sur la préservation du littoral

- Environnement -

Date de mise en ligne : jeudi 30 octobre 2008

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Dakar, 29 octobre 2008 (APS) L Association pour la défense du littoral, nouvellement créée, a invité mercredi les autorités à veiller à ce que la seule partie encore 'vierge' du littoral soit préservée de toute construction qui le rendrait inaccessible aux populations.

Son président, le cinéaste **Mansour Sora Wade**, a regroupé autour de lui quelques personnalités dont **Pierre Goudiaby "Atépa"**, architecte, ainsi que plusieurs dignitaires et pêcheurs de **Ouakam** (village traditionnel lébou de la région de Dakar).

Ils ont tenu une conférence de presse pour interpeller les autorités à propos des terrassements qui sont en cours depuis quelques jours sur cet espace en vue d éventuelles constructions qui nuiraient, selon eux, aux populations.

Mansour Sora Wade a souligné que les actions de l association ne sont dirigées contre personne "*puisque la structure est apolitique, citoyenne et ambitionne de participer au développement du pays*".

"On s est rendu compte que cette corniche est bien aménagée, donc les populations doivent participer à la protection de cette corniche et par conséquent à la conservation de ce littoral", a soutenu le cinéaste.

Il a relevé que depuis quelques jours des aménagements sont faits sur cette partie du littoral avec des terrassements "*sans aucune information, sans tableau d indication de ce qui y sera fait*".

"C est en ce moment, a-t-il encore dit, que nous avons convenu de créer une association pour la défense du littoral, parce que nous estimons que s il y a des terrassements qui y sont est faits, ca doit être, à notre avis, d intérêt public."

A ce propos, il a appelé les autorités à assurer "*l application stricte et sans complaisance*" du décret signé par le président de la République daté de 2003 pour la conservation de la nature.

"Il a même été crée une brigade pour la défense de l environnement et je pense que c est en ce sens qu il faut que les populations participent à des actions citoyennes en étant le relais des autorités", a estimé Mansour Sora Wade estimant que le chef de l Etat ne pourra pas faire le gendarme partout.

Pour l architecte Pierre Goudiaby Atépa, par ailleurs conseiller du président de la République, il faut réfléchir sur un plan d aménagement sur ce site qui pourrait servir selon lui à toute la population sénégalaise.

"Le président, le maire de Dakar et moi-même avons sillonné plusieurs fois la corniche, pour voir ce qui s y passait, et lui-même (le chef de l Etat)est intervenu plusieurs fois pour que des espaces du domaine public puissent être laissés au domaine public", a expliqué M. Goudiaby qui soutient que "*9 fois 10, le président est abusé, puisqu il y a beaucoup de choses qui se font sans qu il ne soit pas au courant*".

Pierre Goudiaby a soutenu qu il faut faire des aménagements dans ce genre d endroit en lançant par la même occasion un appel à tous ses confrères architectes, pour qu ils se penchent sur le dossier de la corniche.

"Nous avons concocté un schéma d aménagement qui devra être certainement revu et corrigé, mais ce qui est important, c est qu il faut que les autorités sachent que nous n accepterons pas que qui que ce soit touche à cette partie du littoral pour en faire une villa ou une maison", a dit-il dit

Il a ajouté : "nous souhaitons qu'il soit aménagé en promenade en y insérant les éléments que les pêcheurs de Ouakam aimeraient y voir. Que soit érigé une salle de cinéma et juste une promenade comme ça se fait dans tous les pays du monde. Un endroit où les populations pourront venir s'asseoir en famille les week-end, partager des repas ou aller voir un film surtout qu'il n'y a plus de salle de cinéma à Dakar".

L'architecte a en outre demandé aux populations de continuer la mobilisation et de soutenir le plan d'aménagement qu'ils ont déjà baptisé "888", parce que, a-t-il expliqué, il y a 888 mètres entre l'espace qui est en train d'être aménagé et le reste déjà exploité.

"On voudrait que le président de la République puisse en être informé et c'est pour cela qu'un rendez-vous sera pris avec le maire de Dakar pour lui décrire le type d'aménagement que nous voulons pour cette partie du territoire", a-t-il plaidé.

Il a dénoncé le fait de ne pas savoir par qui la décision de faire ces aménagements "anonymes" sur le littoral est venue.

Rappelant qu'il existe une loi sur le Domaine public maritime (DPM), Pierre Goudiaby a estimé que les associations, comme celle pour la défense du littoral, puissent porter plainte contre les individus qui spolient le domaine public.

"Il faut des actions citoyennes pour faire face à ce genre de pratique", a-t-il conclu.

LTF/ADC

lire aussi sur www.walf.sn : [Contre l'affectation d'une partie de la baie à un privé : Les populations de Ouakam en ordre de bataille](#)

sur www.aps.sn (22/04/2010) : [La loi sur le littoral mettra fin à l'aménagement incontrôlé \(député\)](#)

et sur www.lagazette.sn (24 septembre 2010) : [FEUILLETON JURIDIQUE AUTOUR DU DOMAINE PUBLIC MARITIME - Vers un meilleur aménagement du littoral ?](#), par Mamby DIOUF et Ahmed DIAME
